

ENQUETE COMMODO/INCOMMODO

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été introduite en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés :

Etablissement de la classe 1 :

(n° du dossier: 1/25/0256)

PROXIMUS LUXEMBOURG S.A.

**Exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Eischen,
numéro cadastral 1921/4389, section HB d'Eischen**

L'avis concernant cette demande est affiché à la maison communale de Habscht, Place Denn, L-8465 Eischen, et sur place **du 13 août 2025 au 27 août 2025 inclus**. La demande et les plans y relatifs peuvent être consultés à la maison communale aux heures d'ouverture pendant la période indiquée ci-avant.

Toute personne qui entend réclamer ou présenter des observations à l'encontre du projet en question, est invitée à adresser sa réclamation par écrit, au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Habscht, et ce jusqu'au dernier jour du délai d'affichage inclus.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué entendra tous les intéressés qui se présenteront le **vendredi, 29 août 2025 entre 15h00 et 15h30** au secrétariat communal de Habscht.

Eischen, le 12 août 2025
Pour le Collège Echevinal,

Le Secrétaire f.f.



Shannon Huss



Le Bourgmestre



Serge Hoffmann